

Vigilance orange canicule : La Ville de Colomiers déploie des mesures d'urgence

COMMUNIQUE DE PRESSE

Colomiers, le 07 août 2025

La Ville de Colomiers met en place ses protocoles pour faire face à la vigilance canicule

Le département de la Haute-Garonne bascule en alerte jaune ce jeudi 7 août 12h puis en alerte orange dès vendredi 8 août 12h pour une durée encore indéterminée. Cette nouvelle vague de fortes chaleurs nécessite une vigilance accrue de la Ville, afin de veiller sur les Columérines et les Columérins les plus fragiles.

"Au regard des précédents épisodes de canicule, nous sommes particulièrement attentifs aux prévisions météorologiques et restons en contact avec la Préfecture, complète Karine Traval-Michelet, Maire de Colomiers et Vice-Présidente de Toulouse métropole. Dès les premières risques de chaleur intense, élu.es et services municipaux assurent une veille active afin d'adapter les dispositifs, les horaires et l'offre municipale lorsque les alertes sont déclenchées. La santé des Columérines et des Columérins comme celle du personnel municipal est notre priorité."

Les bons gestes à adopter

La Ville appelle les usagers à suivre les recommandations suivantes :

- o Restez au frais (chez vous ou dans un lieu rafraîchi).
- o Buvez de l'eau (sans attendre d'avoir soif).
- o Mouillez vous le corps.
- o Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit.
- o Ne pratiquez pas d'activité physique. Privilégiez les activités douces et sans effort.
- o Mangez frais, équilibré et en quantité suffisante.
- o Evitez l'alcool.
- o Prenez des nouvelles de vos proches et des plus fragiles.

*"Ces messages de prévention sont très importants et ne s'appliquent pas uniquement aux personnes fragiles. **Chacune et chacun, quel que soit son âge et sa santé, est concerné**", rappelle Karine Traval-Michelet.*

Accueil des personnes dans les sites municipaux climatisés

Afin de permettre aux personnes de se rafraîchir, les principaux sites municipaux climatisés sont mis à disposition aux [horaires d'ouverture](#) :

- o Hôtel de Ville
- o Pavillon blanc Henri-Molina
- o Centre communal d'action sociale et de la santé
- o [Cinéma Véo Grand central](#)

Des dispositifs et des services adaptés

Dans ce contexte d'alerte, la Ville de Colomiers a déjà fait évoluer son fonctionnement :

o Résidence émeraude Anne-Laffont (Ehpad)

Une vigilance particulière est accordée depuis plusieurs semaines aux résidents pour leur garantir des conditions de bien-être optimales. **L'établissement est équipé de climatisation** qui fait l'objet de contrôle afin de s'assurer de leur opérationnalité. **Le personnel veille notamment à l'hydratation de ses résidents.** Les équipes soignantes prennent en charge les résidents selon les protocoles de soin en place.

o Centre de loisirs du Cabirol

Les activités sont maintenues dans les espaces climatisés ou avec des jeux d'eau, les sorties et les mini bivouacs également si les conditions le permettent et/ou dans les lieux frais. Une attention particulière est portée sur l'hydratation des plus jeunes.

o Maisons citoyennes

Les sorties sont maintenues dans les bases nautiques ombragées et les activités dans les structures climatisées ou rafraîchies

o Services municipaux

Les horaires sont adaptés depuis juillet pour les agents travaillant en extérieur (espaces publics,

services techniques) ou dans des contextes de production de chaleur (restauration).

o **Espace nautique Jean-Vauchère**

Notre espace nautique constitue la première opportunité pour pouvoir se rafraîchir que ce soit en intérieur ou en extérieur, grâce au professionnalisme de nos équipes qui accueillent chaque année de nombreux publics.

En raison de l'affluence attendue, la capacité maximale pourrait être atteinte. Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions possibles, **vous êtes invités à contacter l'Espace nautique par téléphone (05 61 15 31 50) pour vous renseigner sur la fréquentation** en temps réel et préparer ainsi votre venue.

Par mesure de précaution, l'Espace détente (spa, sauna, hammam) sera fermé dès vendredi à partir de 12h.

Plan canicule du CCASS et numéro vert canicule national

Prise de contact téléphonique avec les personnes vulnérables

Comme le prévoit son **Plan canicule**, la Ville de Colomiers prend contact par téléphone, via son CCASS, avec les personnes vulnérables et isolées préalablement recensées pour assurer un suivi régulier de leur situation et intervenir si nécessaire.

L'inscription est toujours accessible et peut être sollicitée par les personnes concernées ou par leurs proches :

o En ligne : www.ville-colomiers.fr

o Par téléphone auprès de l'accueil du CCASS : 05 61 15 22 26

Le ministère de la Santé et de la Prévention a par ailleurs activé **le numéro vert "Canicule info service" joignable 7 jours sur 7, de 9 heures à 19 heures, gratuitement depuis un poste fixe : 0800 06 66 66**

Retrouvez l'ensemble des recommandations à suivre face à la canicule :

o [sur le site de la Ville de Colomiers](#)

o [sur le site de l'Agence régionale de santé d'Occitanie](#)

Votre contact

Dimitri Foltran

Direction de la communication

05 61 15 24 42

dimitri.foltran@mairie-colomiers.fr